

**COLLECTIF des ASSOCIATIONS
&
SYNDICATS des SAGES-FEMMES**



Collectif des Associations et
Syndicats de Sages-Femmes

Premier colloque organisé par le CASSF : le 5 mai 2010
(à l'occasion de la Journée Internationale des Sages-femmes)
à l'hôtel de ville de Paris
(carte d'identité obligatoire pour l'accès au colloque)

CASSF

Présidence

ANSFL

Association Nationale des
Sages-Femmes Libérales

Secrétariat

UNSSFF

Union Nationale des
Syndicats de Sages-
Femmes Françaises

Trésorerie

ANESF

Association Nationale des
Etudiants Sages-Femmes

ANFIC

Association Nationale
Formation Initiale et
Continue

ANSFT

Association Nationale des
Sages-Femmes
Territoriales

ANSFTF

Association Nationale des
Sages-Femmes
Tabacologues Françaises

ASFEF

Association des Sages-
Femmes Enseignantes
Françaises

ASINCOBROB

Association d'Information,
de Formation Continue
des Praticiens de
l'Obstétrique

ASF

Avenir Sage-Femme

Avec la participation du
**CONSEIL NATIONAL DE
L'ORDRE DES
SAGES-FEMMES**

- 8h30 :** accueil des participants
9h à 10h : séance inaugurale et présentation du CASSF
allocutions des personnalités invitées
10h à 11h : 1ère table ronde (ANSFL, UNSSF)
- les maisons de naissance et l'accès aux plateaux techniques
- le suivi des nourrissons et le suivi gynécologique
11h : pause et visite des stands
11h30 à 13h : 2ème table ronde (ASINCOBROB, ANFIC, ANESF, ASFEF)
- le référentiel métier
- le référentiel formation
- l'évolution de la formation initiale et continue à l'université
13h : déjeuner libre et visite des stands
14h30 à 15h15 : 3ème table ronde (l'association invitée : Histoire de la Naissance)
- le travail invisible des sages-femmes en établissement de santé
débat autour de la pression et le stress vécus par les sages-femmes
15h15 à 16h : 4ème table ronde (ANSFT, ANSFTF)
- la précarité des femmes
- Enjeux de santé publique: rôle de la sage-femme dans la prévention et le
suivi des addictions maternelles
16h à 17h : Débat avec la salle
Conclusion

Modérateur pour les tables rondes : Avenir Sage-Femme

Fiche d'inscription à retourner au siège du CASSF (adresse ci-dessous)

*Attention, seules les 200 premières inscriptions pourront être prises en compte.
Seules les 50 premiers étudiants pourront s'inscrire*

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Fonction actuelle :

Tarifs : Inscription étudiant 10 euros
Inscription individuelle sage-femme 30 euros
Inscription formation continue sage-femme 50 euros
(Chèque à établir à l'ordre du CASSF)

CASSF Les Lucines, 9 rue Jean-Baptiste Clément 93170 BAGNOLET